

le bulletin d'adhésion

Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique.

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 2008, vous bénéficiez d'un droit de accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

Nom : **père** Prénom : **père**
 Nom : **mère** Prénom : **mère**
 Adresse :
 Commune : Code postal :
 Tél. dom. : Tél. port. :
 Email :
 Conseil local :

Nom de l'enfant	Prénom	Date de naissance	Nom de l'établissement	Classe fréquentée
1				
2				
3				
4				

Adhésion (une adhésion par famille)
cotisation annuelle* 16,45
 [Revue des Parents 3,35€ facultative] [part nationale + part départementale]
 Montant de la cotisation de votre conseil local 2,05
Total 18,50

si vous souhaitez

- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves
- Être candidat(e) au conseil d'école maternelle - élémentaire
- Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP)
- Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle :
- Un reçu don aux œuvres. Précisez le nom du bénéficiaire

Abonnement 12,96
 • Lettre La Famille et l'École

Total

• Remettez votre bulletin à votre conseil local [A] ou envoyez-le au conseil départemental [B]

le bulletin d'adhésion à conserver



FCPE des Hauts-de-Seine, c'est :

- la première fédération de parents d'élèves du département,
- 3 000 élus au conseil d'école et conseil d'administration des collèges et lycées,
- une permanence journalière à votre écoute.

La FCPE 92 agit :

- pour une école publique de qualité et de réussite pour tous,
- pour le respect de la laïcité du service public.

La FCPE 92 revendique :

- le respect des droits des parents et des fédérations,
- la gratuité des études,
- l'allègement des effectifs par classe,
- la scolarisation des enfants de 2 ans pour les familles qui le souhaitent,
- un remplacement efficace et rapide des enseignants absents,
- une véritable éducation à l'orientation,
- une véritable médecine scolaire et un suivi social des élèves dans les établissements.

Prenez contact avec la FCPE locale ou départementale

A

UCL FCPE
 60, rue de la Belle Feuille
 92100 Boulogne Billancourt
 tel 01 46 08 36 57 - 06 73 50 14 84
 email : ucl_fcpe_boulogne_billancourt@yahoo.fr

B

CDPE des Hauts-de-Seine
 71, rue Guynemer
 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
 Tél. 01.40.93.45.68
 Fax 01.40.93.48.19
 e-mail : fcpe.cdpe92@free.fr
 site internet : http://www.fcpe92.org

